



# MAIRIE DE PRESLES

DELIBERATION N°014-2025

SEANCE DU : 20 mars 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

**CONVOCATION**

Date : 20/03/2025

Affichée le : 13/03/2025

Transmise le : 13/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 25

Présents : 21

Votants : 22

Pouvoirs : 1

Absents : 4

<b>Etaient présents :</b>	Thierry CHAUMERLIAC	Patrick RAOULT	Reynald GARCIA	Paola DE SANTIS
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Cécile DOLQUES	Laurent COHEN
	Hervé WEIFFENBACH	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER	Allyson PALLUD
	Aïcha FOURCROIX	Pierre BEMELS	Tatiana D'ANDREA	Edouard DEGREMONT
	Michel WATIER	Hubert De RANCOURT	Vincent BRUEL	Fabien VOLLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Sylvie GUIMIOT	Romain PREVALET

**Absents représentés :**

Paola DE SANTIS ..... pouvoir à Céline CAUDRON

**Absents non représentés :** Hubert De RANCOURT, Fabien VOLLE et Vincent BRUEL**Secrétaire de séance :** Hervé WEIFFENBACH

### Budget assainissement (M49) – approbation du compte administratif 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-31, L 2122- 1, L 2343-1 et R 2342-1 à R 2342-12 et en application de l'article L 2121-14 du CGCT, le maire en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut ni présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif ni participer au vote.

Hors la présence de Madame le Maire, il est proposé au Conseil municipal :

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Chaumerliac,****Après en avoir délibéré,****Le Conseil Municipal, à la majorité**

- **Approuve** le compte administratif 2024 M49 et ses résultats comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>REALISATION DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	525 855,78	696 158,41	170 302,63
	Section d'investissement	567 344,31	558 027,21	9 317,10
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	-	381 068,09	
		(i. defici-)	(i. excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	-	91 787,88	
		(i. defici-)	(i. excédent)	
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		1 093 200,09	1 727 841,59	634 641,50
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section de fonctionnement	-	-	
	Section d'investissement	-	-	
	<b>Total des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	-	-	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	525 855,78	1 078 026,50	552 170,72
	Section d'investissement	567 344,31	649 815,09	82 470,78
	<b>TOTAL CUMULE</b>	1 093 200,09	1 727 841,59	634 641,50

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

Berger  
Levrault

Pour extrait certifié

ID : 095-219505047-20250321-0142025-DE

**Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Thierry CHAUMERLIAC**



*Thierry Chaumerliac*